

**UNESCO**

**Décennie des Nations Unies  
pour l'éducation en vue du développement durable  
(janvier 2005 – décembre 2014)**

**Cadre de référence pour une ébauche de Programme  
d'application internationale pour la Décennie**

**juillet 2003**

## **TABLE DES MATIERES**

### **PREAMBULE : RESOLUTION DES NATIONS UNIES RELATIVE A LA DECENNIE DE L'ÉDUCATION EN VUE DU DEVELOPPEMENT DURABLE (2005-2014)**

#### **SECTION I: L'ÉDUCATION POUR LE DEVELOPPEMENT DURABLE**

*Réaliser les objectifs de développement du Millénaire*

*L'éducation : concrétiser une abstraction*

*Les quatre domaines de l'éducation pour le développement durable*

*Articuler la Décennie avec les autres priorités internationales de l'éducation*

*Thèmes majeurs de l'Éducation pour le développement durable*

#### **SECTION II: UNE APPROCHE EN PARTENARIAT DE LA DECENNIE**

*Partenaires*

*Principes pour l'établissement de partenariats*

*Processus au niveau communautaire*

*Processus au niveau national, provincial et local*

*Processus régionaux*

*Processus internationaux*

*Suivi*

*Communication et promotion*

#### **SECTION III: LANCER LA DECENNIE**

## **Préambule : la résolution des Nations Unies concernant la Décennie de l'éducation en vue du développement durable 2005-2014**

L'Assemblée générale des Nations Unies a déclaré la période de 10 ans comprise entre 2005 et 2014 Décennie des Nations Unies de l'éducation en vue du développement durable<sup>1</sup>. Les gouvernements du monde entier sont invités à mettre à profit la Décennie pour intégrer l'éducation en vue du développement durable dans les stratégies et plans d'action nationaux relatifs à l'éducation à tous les niveaux appropriés.

En tant qu'organe responsable de la promotion de la Décennie, l'UNESCO est en charge des consultations avec les Nations Unies et les autres organisations internationales compétentes, ainsi qu'avec les gouvernements, les organisations non gouvernementales et les autres parties prenantes, en vue de la préparation d'un projet de programme d'application international de la Décennie, programme qui doit tenir compte des liens entre l'éducation en vue du développement durable d'une part et les autres priorités en matière d'éducation fixées au plan international d'autre part, notamment dans le Cadre d'action de Dakar adopté par le Forum mondial de l'éducation, et dans la Décennie des Nations Unies pour l'alphabétisation (DNUA).

Le Conseil exécutif de l'UNESCO a ratifié en avril 2003 lors de sa 166<sup>ème</sup> session la Décennie de l'éducation en vue du développement durable, ainsi que les activités de soutien à la Décennie incluses dans les plans opérationnels de l'UNESCO du prochain exercice biennal.

Le présent document propose un cadre de référence sur lequel et à partir duquel pourra être élaboré, en consultation avec les Nations Unies et les autres partenaires, un projet de programme d'application international de la Décennie des Nations Unies pour l'éducation en vue du développement durable.

**La première partie** définit la notion d'éducation en vue du développement durable et éclaire ses liens avec les autres grands processus et priorités internationaux de l'éducation. Il met en lumière la synergie qui relie d'une part le développement durable et l'éducation et d'autre part les domaines prioritaires que sont la réduction de la pauvreté, l'égalité des genres, la promotion de la santé, la préservation et la protection du capital de ressources naturelles, la transformation de la vie rurale, les droits de l'homme, la paix, la compréhension internationale, la diversité culturelle et linguistique et enfin le potentiel des TIC.

**La partie II** décrit une approche en partenariat pour l'élaboration d'un projet de programme d'application international de la Décennie. Il recense les partenaires qui, aux échelons infra-national, national, régional et international, devront être mobilisés pour garantir l'efficacité de la mise en oeuvre des activités de la Décennie et leur impact maximal sur la politique éducative, ses programmes et ses pratiques, partout dans le monde. Cette partie définit également les diverses stratégies permettant d'optimiser chez les partenaires leur niveau de participation, leur adhésion et leur engagement. L'accent est mis sur les initiatives à prendre au plan local pour veiller à ce que les agences nationales, régionales et internationales s'emploient effectivement à diriger et à guider ces initiatives locales.

**La partie III** conclut le document en proposant un calendrier d'activités destinées à mobiliser la société mondiale en prévision de la Décennie pendant la période juillet 2003- décembre 2005. Ces activités s'organisent autour de deux thèmes : (i) communication et promotion ; (ii) création d'une dynamique, de partenariats et de soutiens en faveur de la Décennie.

---

<sup>1</sup> Résolution 57/254 de l'Assemblée générale des Nations Unies en 2002

## SECTION I: ÉDUCATION POUR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE

La Déclaration de Rio formulée par la Conférence mondiale de 1992 sur l'environnement et le développement commence par cette affirmation :

Les êtres humains sont au centre des préoccupations relatives au développement durable. Ils ont droit à une vie saine et productive en harmonie avec la nature.

Faisant sienne cette affirmation, la Déclaration de Johannesburg, adoptée au Sommet mondial pour développement en 2002 confirmait l'engagement pris par les chefs d'État et de gouvernement mondiaux « de rendre la société mondiale plus humaine, plus secourable et plus respectueuse de la dignité de chacun ».

### **Réaliser les objectifs de développement du Millénaire**

Les objectifs de développement du Millénaire définissent les voies qui mènent au développement durable. Le développement durable est un concept dynamique et évolutif, riche de nombreuses dimensions et sujet à des interprétations multiples qui, en partant des modes de vie et des cultures locales, tend vers la vision d'un monde où le développement « satisfait les besoins des générations présentes sans compromettre les capacités des générations futures de satisfaire leurs besoins<sup>2</sup> ». Les objectifs de développement du Millénaire proposent des cibles pour concrétiser ces visions en autant de réalités : triompher de la pauvreté, améliorer la santé infantile, maternelle et sexuelle, renforcer l'offre éducative, corriger les inégalités entre hommes et femmes dans l'éducation et élaborer des stratégies nationales de développement durable.

S'il est indéniable que des progrès très sensibles ont été réalisés un peu partout dans le monde, il n'en reste pas moins qu'ils sont inégalement répartis car des régions comme l'Afrique subsaharienne, l'Asie du Sud et de nombreux petits États insulaires sont loin de voir les bienfaits promis par la mondialisation. Ainsi, en dépit de progrès notables réalisés pour améliorer la santé, de nouveaux problèmes comme le VIH/SIDA ont inversé la tendance des progrès péniblement accomplis en matière de survie de la petite enfance et de l'allongement de l'espérance de vie, dans un nombre croissant de pays et de communautés à travers le monde. Et dans toutes les régions du monde, des processus de développement irréflectifs exercent leurs pressions sur les ressources naturelles ; ces modes de production et de consommation incontrôlés, pratiqués notamment dans les pays développés, fragilisent le milieu naturel et intensifient la pauvreté des pays moins développés.

C'est ce qui a incité M. Kofi Annan, Secrétaire général des Nations Unies, à déclarer que :

*Le plus grand défi de l'humanité pour le nouveau siècle est de prendre une idée qui paraît abstraite – le développement durable – et d'en faire une réalité pour toute la population du monde<sup>3</sup>.*

### **L'éducation : Concrétiser une abstraction**

Concrétiser une abstraction en développant les capacités des particuliers et des sociétés à œuvrer pour un avenir viable est une entreprise qui, par essence, relève de l'éducation. En vérité, les quatre principes de la réalisation d'un développement humain durable énoncés

---

<sup>2</sup>Commission intergouvernementale de l'environnement et du développement (1987). *Notre avenir à tous*, Montréal, Éditions du Fleuve, 1989

<sup>3</sup> Communiqué de presse des Nations Unies SC /SM /7739 : « Le Secrétaire général demande que nous sortions de l'impasse où se trouvent les questions d'environnement », du 15/03/01

lors du Sommet mondial pour le développement durable de 2002 sont à rapprocher des quatre piliers de l'éducation décrits dans le Rapport Delors<sup>4</sup>.

---

Réussir un développement durable exige :	L'éducation donne des compétences pour :
De prendre conscience du défi	Apprendre à connaître
d'avoir une responsabilité collective et un partenariat constructif	Apprendre à vivre ensemble
d'exercer une action volontariste	Apprendre à faire
de croire en la dignité de tous les êtres humains, sans exception	Apprendre à être

---

Ceci prouve que l'éducation est l'agent déterminant de la transition vers le développement durable, par son pouvoir de faire progresser les capacités des personnes et de transformer en réalités leurs aspirations concernant la société. L'éducation ne se limite pas à impartir des compétences scientifiques et techniques, elle renforce la motivation, la justification et le soutien social aux personnes qui les recherchent et les appliquent. La communauté internationale est désormais convaincue qu'il nous faut développer – par l'éducation – les valeurs, les comportements et les modes de vie qui sont indispensables pour un avenir viable. L'éducation pour le développement durable est à ce point où elle représente le processus d'apprentissage qui permet de prendre les décisions propres à préserver l'avenir à long terme de l'économie, de l'écologie et de l'équité dans toutes les communautés. Créer des compétences de manière à élaborer une réflexion orientée vers l'avenir constitue la principale mission de l'éducation.

Cela représente une vision nouvelle de l'éducation, vision qui aide les personnes de tout âge à mieux comprendre le monde dans lequel elles vivent, en prenant conscience de la complexité et de l'interdépendance des problèmes tels que la pauvreté, la consommation irréfléchie, la détérioration de l'environnement et le délabrement des villes, la croissance de la population, la santé, les conflits et les violations de droits qui menacent notre avenir. Cette vision de l'éducation exige une approche holistique et interdisciplinaire pour faire progresser le savoir et les compétences nécessaires à un avenir viable, ainsi qu'un changement des valeurs, des comportements et des modes de vie. Cela nous oblige à repenser nos systèmes, nos politiques et nos pratiques éducatives de telle sorte que chacun, jeune ou âgé, soit capable de prendre des décisions et d'agir selon des schémas appropriés à sa culture et son environnement afin de résoudre des problèmes qui menacent notre avenir commun. De cette manière, les personnes de tout âge peuvent avoir les capacités de concevoir et d'évaluer des perspectives améliorées d'un avenir durable, et de les concrétiser en travaillant de façon créative, de concert avec les autres.

### ***Les quatre domaines de l'Éducation pour le développement durable***

L'éducation pour le développement durable couvre quatre grands domaines qui comportent des objectifs différents et s'adressent à des acteurs différents : promouvoir et améliorer l'éducation de base, réorienter l'enseignement à tous les niveaux vers le développement durable, mieux expliquer à la population la notion de viabilité, la sensibiliser et la former dans cette optique.

---

<sup>4</sup> *L'éducation : un trésor est caché dedans*. Rapport de la Commission internationale sur l'éducation pour le 21<sup>ème</sup> siècle, UNESCO, 1996

- *Promouvoir et améliorer l'éducation de base.* Les contenus et la durée de l'éducation de base sont très différents d'un pays à l'autre. L'accès à l'éducation de base reste un problème pour beaucoup de personnes, en particulier pour les filles et les adultes analphabètes, parmi lesquels les femmes sont majoritaires. Or il ne suffit pas de renforcer l'apprentissage de la lecture et du calcul tel qu'il est pratiqué actuellement pour réaliser des progrès sensibles en direction du développement durable. Il faut, en réalité, que l'éducation de base soit recentrée tout au long de la vie sur le partage de connaissances, de compétences, de valeurs et de perspectives propres à encourager les citoyens à gagner leur vie et à mener une existence selon des modalités viables. Cette conception de l'éducation de base encourage également la population à s'impliquer dans la vie des communautés et à y prendre des décisions, ce qui en définitive permet aux communautés d'atteindre leurs objectifs de viabilité.
- *Réorienter les programmes d'enseignement existants.* Repenser et réformer l'enseignement, de la maternelle à l'université afin qu'il véhicule clairement le message qu'il importe, dans l'intérêt des sociétés actuelles et futures, d'y intégrer les connaissances, les compétences, les modes de pensée et les valeurs à l'appui de la durabilité. Ce qui implique une révision des objectifs et des curriculums existants de manière à mettre en lumière les aspects transdisciplinaires de la durabilité sociale, économique et environnementale. Il devient également indispensable de rénover les méthodes recommandées ou imposées pour l'enseignement, l'apprentissage et l'évaluation afin de favoriser l'aptitude à apprendre tout au long de la vie. Cette aptitude est particulièrement ouverte à la pensée créatrice et critique, à la communication orale et écrite, la collaboration et la coopération, la gestion des conflits, la prise de décisions, la solution de problèmes et l'établissement de projets assistés par les TIC appropriées, et enfin la citoyenneté au quotidien.
- *Mieux informer et sensibiliser le public à la notion de durabilité.* pour progresser vers la viabilité, il faut que la prise de conscience des questions sociales, économiques et environnementales, qui se fait jour dans la population du monde entier, se transforme en compréhension de leurs causes profondes et que se développe, au niveau local, national et mondial, la perception de ce que sont réellement la vie et le travail durables. Atteindre les objectifs du développement durable passe donc par une éducation intensive de la communauté et le recours à des médias résolument consacrés à encourager une citoyenneté éclairée et active.
- *Dispenser une formation.* La population active, dans toutes ses composantes, peut contribuer à la durabilité, sur le plan local, régional et national. Le commerce et l'industrie étant les lieux privilégiés de la formation technique et professionnelle continue, la population active de tous les secteurs peut ainsi acquérir les connaissances et les compétences indispensables à la prise de décisions et à l'exercice de ses fonctions sur des modes durables.

### ***Articuler la Décennie avec les autres priorités internationales de l'éducation***

Le plan de mise en œuvre du SMDD porte essentiellement sur les politiques, les programmes, la mobilisation des ressources et les cadres institutionnels. La Décennie des Nations Unies pour l'éducation en vue du développement durable ouvre la possibilité de placer l'élément humain au cœur de l'application du plan. Les modes de pensée, les valeurs, les engagements et les compétences évoqués plus haut – qui ne peuvent être mis en place que par l'éducation – apporteront leur soutien aux éléments plus techniques du plan, en rappelant à chaque individu – enfant, adolescent, adulte – que l'impératif du développement durable s'impose, en fait, à nous tous. Il s'adresse à notre mode de vie, à notre respect de la vie des autres – proches et lointains, actuels et futurs – et à nos attitudes à l'égard du monde qui nous entoure.

Le développement durable exige une approche holistique : l'éducation en vue du développement durable est en liaison avec d'autres programmes et d'autres préoccupations

de l'éducation. Ce n'est pas un programme nouveau, mais une invitation à repenser nos politiques éducatives, nos programmes et nos pratiques pédagogiques de telle sorte que l'éducation puisse jouer le rôle qui lui revient dans l'élaboration des capacités de tous les membres de la société à travailler ensemble pour construire un avenir durable.

C'est pourquoi les activités de la Décennie viseront essentiellement à convaincre, à communiquer et à créer des réseaux de telle sorte que tous les éducateurs intègrent dans leurs programmes les préoccupations et les objectifs du développement durable.

L'UNESCO est aujourd'hui responsable de la coordination de deux grandes initiatives du domaine de l'éducation : l'Éducation pour tous (EPT) et la Décennie des Nations Unies pour l'alphabétisation (DNUA). La décision concernant la coordination de l'EPT a été prise lors du Forum mondial de l'éducation en 2000 mais son origine remonte à la décennie précédente, après Jomtien (1990). Quant à la DNUA, elle a débuté en 2003 et sa mise en œuvre ne fait que commencer. Il est donc indispensable, par souci d'efficacité et afin d'optimiser les résultats, de coordonner la Décennie avec l'EPT et la DNUA.

Le Plan de mise en œuvre du SMDD demande explicitement que les finalités et les stratégies de ces Initiatives soient coordonnées avec la Décennie : en premier lieu, le Plan de mise en œuvre du SMDD avalise les buts de l'EPT et cite le Cadre d'action de Dakar comme point de référence du développement de l'éducation. En second lieu il fait siens les deux objectifs relatifs à l'éducation contenus dans la Déclaration du millénaire.

Le Cadre d'action de Dakar considère l'éducation comme la clé du développement durable, en particulier en ce qui concerne l'élimination ou la réduction de la pauvreté. En attribuant à l'éducation le rôle déterminant pour le développement équitable et durable, la *Stratégie internationale de mise en œuvre du Cadre d'action de Dakar concernant l'Éducation pour tous*, publiée en 2002, considère l'éducation comme un élément décisif de l'infrastructure économique et sociale en vue du développement durable. Elle lance par ailleurs un appel à une large coopération entre tous les partenaires concernés afin que des stratégies éducatives instaurent la paix, l'espérance, la stabilité, la tolérance et la compréhension mutuelle comme tremplin pour le développement durable.

Dans le même esprit, la résolution de l'Assemblée générale de l'ONU et le plan en faveur de la DNUA affirment tous deux que « l'alphabétisation généralisée est un élément indispensable ... du développement durable, de la paix et de la démocratie ».

Ces références montrent à l'évidence la communauté des points de vue. S'agissant du développement durable comme de l'EPT et de la DNUA, l'éducation apparaît comme une stratégie fondamentale pour réaliser le développement durable.

### ***Thèmes clés de l'Éducation pour le développement durable***

Il existe également des points de convergence entre les principales questions qui se posent à l'EDD, à l'EPT et à la DNUA : elles sont considérées comme des priorités dans la planification des programmes et des activités destinés à servir les objectifs de la Décennie, parmi lesquels :

- **Réduction de la pauvreté** : Il va sans dire que les trois Initiatives considèrent la réduction de la pauvreté comme la clé de tous les efforts de développement. Mais une distinction importante s'impose. Là où l'EPT et la DNUA voient le cadre où inscrire l'action de développement, la Décennie voit l'un des principaux piliers (le développement économique approprié) sur lequel devra s'appuyer le développement durable. Il y a donc lieu d'incorporer l'EDD à l'EPT et à la DNUA pour que cette conception élargie du développement devienne la norme. Les trois initiatives devraient prôner une éducation qui reconnaisse la complexité des problèmes de pauvreté et de sa réduction, tout en récusant une vision de l'éducation qui se bornerait à élever les revenus des citoyens.

Plus généralement, la réduction de la pauvreté se trouve au cœur de tous les objectifs de développement du Millénaire, qui reconnaissent l'importance des questions d'inégalité des sexes, de santé et de protection de l'environnement dans l'optique du développement humain durable. Cela fait de l'égalité des sexes, de la santé et de la protection des ressources, base du développement économique et social, des thèmes importants de l'enseignement.

- **Égalité entre hommes et femmes** : c'est l'un des objectifs de l'EPT, qui est visé par l'une de ses douze stratégies. L'Assemblée générale l'a également désigné comme l'une des raisons d'être de la DNUA. Dans le Plan de mise en œuvre du SMDD, l'égalité des sexes apparaît comme un objectif et une condition préalable du développement durable. Dans l'éducation formelle elle constitue également le principal objectif de l'Initiative des Nations Unies en faveur de l'éducation des filles. Toutes ces initiatives mettent en exergue la nécessité d'adopter à ce sujet des démarches et des matériels spécifiques et d'intégrer le point de vue de l'égalité entre les hommes et les femmes dans toutes les actions éducatives.
- **Promotion de la santé** : Les questions de développement, d'environnement et de santé sont étroitement liées, par suite de la complexité des relations entre les facteurs sociaux, économiques, écologiques et politiques qui déterminent les niveaux de vie et les aspects de la vie sociale qui agissent sur la santé humaine. Une population en bonne santé et un environnement sain constituent des conditions préalables au développement durable. Or l'éducation de nombreux enfants et adolescents du monde est compromise par des conditions et des comportements qui perturbent l'état physique et émotionnel et rend impossible l'apprentissage. La faim, la malnutrition, le paludisme, la poliomyélite et les infections intestinales, les drogues et l'abus d'alcool, la violence et les blessures, les grossesses non désirées, le VIH/SIDA et autres maladies sexuellement transmissibles, sont des problèmes auxquels nous devons nous confronter et qui ont des incidences considérables sur la santé. Le Plan de mise en œuvre du SMDD, l'EPT et la DNUA couvrent les activités éducatives relatives à la santé considérées comme un moyen d'atteindre leurs objectifs : les écoles deviennent alors non seulement des lieux d'apprentissage scolaire mais aussi des relais de l'éducation et des services sanitaires.
- **Préservation et protection de l'environnement** : Il ne saurait subsister de développement économique et social à long terme sur une planète dévastée. Au cœur de l'éducation en vue du développement durable se situent les efforts pour faire comprendre l'interdépendance et la fragilité des systèmes qui soutiennent la vie sur la planète et le capital de ressources naturelles qui sont indispensables à l'humanité. Les ressources que le Sommet mondial pour le développement durable a désignées comme d'intérêt prioritaire sont : l'eau, l'énergie, le logement, l'agriculture et la biodiversité, ressources qui ont reçu à Johannesburg le nom (tiré de leurs initiales en anglais) « d'agenda WEHAB ». « L'apprentissage de l'environnement » repose sur cette compréhension – et l'EPT et la DNUA sont indispensables pour créer les conditions d'un tel apprentissage. Il permet en outre de déceler les causes premières des menaces qui pèsent sur le développement durable et de trouver les valeurs, la motivation et les compétences nécessaires pour les surmonter.
- **Transformation de la vie rurale** : L'éducation pourra-t-elle devenir l'instrument de la transformation de la vie rurale – tel est l'un des grands thèmes du programme de l'Éducation pour tous. Les problèmes posés par la pauvreté et les privations dans les zones rurales, qui empiètent sur les zones urbaines, ne sauraient être résolus par l'interdiction de s'installer en ville et le maintien des populations rurales dans les limites de leur environnement restreint. Au contraire, la plupart des objectifs de l'EPT et du développement du Millénaire (sinon leur totalité) demandent que l'on s'intéresse particulièrement à la situation des populations rurales. En dépit de l'accélération de l'urbanisation, trois milliards de personnes, soit 60 % de la population des pays en développement et la moitié de la population mondiale vivent toujours dans des zones



rurales. Les trois quarts des pauvres de la planète, qui vivent avec moins d'un dollar par jour, habitent les zones rurales. Un enfant sur cinq dans les pays du Sud ne va toujours pas à l'école primaire et si les statistiques distinctes pour les zones urbaines et rurales sont rares, de nombreux pays indiquent cependant que la non-fréquentation de l'école, l'abandon prématuré de la scolarité, l'analphabétisme des adultes et l'inégalité entre les sexes dans l'éducation sont d'une importance démesurée dans les zones rurales, de même que la pauvreté. La disparité des investissements éducatifs entre zones urbaines et rurales et de la qualité de l'enseignement et de l'apprentissage est largement répandue et demande à être corrigée. Les populations rurales et les zones rurales ne sont pas des groupes homogènes, et pour que l'enseignement soit pertinent il doit répondre à la diversité des situations rurales. Les activités éducatives doivent être en symbiose avec les besoins spécifiques de la communauté rurale afin que les compétences et les capacités aident les personnes à se saisir des ouvertures économiques, à améliorer leurs moyens d'existence et la qualité de leur vie. Il faut pour cela une démarche éducative intersectorielle engageant toutes les générations et couvrant l'enseignement formel, non formel et informel.

- **Droits de l'homme** : Sans le respect des droits de l'homme, il ne saurait y avoir de développement durable – cette conviction est implicite dans le Plan de mise en œuvre du SMDD, et l'un de ces droits est le droit à une éducation de base de qualité, dont l'alphabétisation. L'EPT tout comme la DNUA revendiquent le fondement en droit de leurs missions. Pour elles il ne s'agit pas simplement de l'exercice d'un droit individuel de l'enfant ou de l'adulte à recevoir une éducation, mais d'arriver au point où les sociétés voient dans la satisfaction de ce droit la condition *sine qua non* du développement durable. Cette vision commune aux deux programmes devrait être explicitée dans la formulation des politiques à l'échelon national, qui doit veiller tout particulièrement à ce que les systèmes éducatifs soient étayés par des bases fondées en droit.
- **Compréhension interculturelle et paix** : De nombreuses situations d'éducation et de développement humain durable sont hypothéquées par le manque de tolérance et de compréhension interculturelle, fondements de la paix. Les agressions et les conflits qui en découlent provoquent des drames humains importants, débordent la capacité des systèmes de santé, détruisent des maisons, des écoles, et parfois des communautés entières ; ils ont provoqué la fuite d'innombrables personnes devenues des réfugiées. Dans de telles conditions les objectifs d'alphabétisation et d'EPT ne sauraient être atteints. C'est pourquoi l'éducation en vue du développement durable se doit de bâtir dans l'esprit de tous les hommes les compétences et les valeurs de la paix, selon le mandat de l'Acte constitutif de l'UNESCO.
- **Une production et une consommation durables** : des modes de vie et de travail durables sont indispensables si l'on veut vaincre la pauvreté, préserver et protéger le capital de ressources naturelles, condition de toute vie. Il faut pour l'agriculture, pour la sylviculture, la pêche et l'industrie des méthodes durables de production. L'exploitation des ressources doit être réduite, de même que doivent l'être la pollution et le gaspillage. Il est indispensable, en tout état de cause, de contrôler les effets néfastes sur la société et sur les ressources de nos mauvaises habitudes de consommation afin de garantir à la population du monde entier un accès équitable aux ressources. Or l'éducation et la formation visant les modes de production et de consommation durables dépendent étroitement de l'éducation de base ; l'éducation pour la vie active et la citoyenneté responsable sont des objectifs clés de l'EPT comme de la DNUA.
- **Diversité culturelle** : « Notre riche diversité... fait notre force collective », ainsi la Déclaration de Johannesburg soulignait-elle l'importance du concept. Le Plan de mise en œuvre du SMDD vise la protection de la biodiversité comme élément essentiel et comme indicateur du développement durable, dans une acception élargie de la diversité culturelle. Pour la DNUA reconnaître et analyser la diversité culturelle et linguistique sont les prémisses à partir desquelles construire les programmes d'alphabétisation – la

méthode des apprentissages se définit en partie par les différences culturelles dans les méthodes d'apprentissage et par l'utilisation des diverses langues. Une des clés de cette diversité est le respect du savoir autochtone et des autres formes de savoir, l'usage des langues autochtones dans l'enseignement et l'intégration dans les programmes éducatifs, à tous les niveaux, des visions du monde et des conceptions autochtones de la viabilité.

- **Technologies de l'information et de la communication (TIC) :** Les trois Initiatives en matière d'éducation voient dans les TIC un instrument efficace d'apprentissage et d'expression. La difficulté à laquelle on se heurte est d'ouvrir à tous l'accès aux TIC et de développer leur utilisation afin de renforcer l'éducation de base. Le Cadre d'action de Dakar dénonce le dilemme selon lequel le recours croissant aux TIC «pourrait contribuer à creuser les inégalités, fragiliser les liens sociaux et menacer la cohésion sociale ». Ce dilemme se retrouve aussi dans les progrès de l'alphabétisation et de l'éducation relative au développement durable quand le contexte local est sensible: il inclut aussi la question de savoir comment conjuguer l'utilisation des TIC avec les instruments traditionnels d'apprentissage (papier et stylo, craie et parole, par exemple). C'est là un domaine dans lequel il faudrait faire cause commune en sollicitant fermement l'avis des populations locales sur la manière d'utiliser les TIC.

La multiplicité des zones d'intérêt commun (qui se chevauchent), tant dans les approches de l'éducation que dans les principaux objectifs, donne à penser que toute initiative conjointe de la Décennie, de l'EPT et de la DNUA ne saurait que valoriser les efforts entrepris séparément par l'une ou l'autre d'entre elles.

## SECTION II: UNE APPROCHE EN PARTENARIAT DE LA DECENNIE

En tant qu'organe responsable de la coordination de la Décennie, l'UNESCO se doit de renforcer la vision que s'en font ses partenaires, ainsi que leur engagement, pendant cette période de dix années. Il importe surtout dès le début de la Décennie d'engager fermement l'adhésion de chacun des partenaires en lui assignant clairement les domaines dans lesquels il apportera sa valeur ajoutée.

Cette partie présente les principes essentiels d'une approche en partenariat qui aboutira à un programme d'application internationale de la Décennie.

### Partenaires

Les partenaires de la Décennie se composent de toutes les organisations, tous les réseaux, organismes et alliances qui ont la conviction que le développement durable dépend en grande partie d'un état d'esprit universel créé par l'enseignement et l'apprentissage. Le tableau 1 montre que les partenaires se trouvent à tous les niveaux – infra-national (local, communautaire), national, régional et international et dans toutes les sphères – secteur public, société civile, ONG et secteur privé.

Tableau 1: Echantillon de partenaires possibles de la Décennie

	Gouvernement	Société civile et ONG	Privé
<b>Infra-nationaux et communautaires</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Départements de l'éducation et secteurs du développement à l'échelon de la province/de l'Etat/du district</li> <li>▶ autorités municipales</li> <li>▶ écoles, programmes d'éducation des adultes</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▶ organismes d'intérêt local</li> <li>▶ sections locales d'ONG</li> <li>▶ groupements confessionnels</li> <li>▶ comités de développement de village</li> <li>▶ groupements d'éducation des adultes</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▶ entreprises locales</li> <li>▶ clans et familles</li> <li>▶ particuliers</li> </ul>
<b>Nationaux</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▶ départements de l'éducation et secteurs du développement nationaux</li> <li>▶ universités et instituts de recherche</li> <li>▶ réseaux d'EPT</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▶ ONG nationales et associations d'ONG</li> <li>▶ Antennes d'ONG internationales</li> <li>▶ Organismes confessionnels</li> <li>▶ Associations et syndicats d'enseignants</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Entreprises du secteur privé</li> <li>▶ Associations d'entreprises</li> </ul>
<b>Régionaux</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Alliances intergouvernementales régionales</li> <li>▶ Réseaux régionaux d'EPT</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Associations et réseaux régionaux de la société civile et d'ONG</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Associations régionales d'entreprises</li> </ul>
<b>Internationaux</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Commission du développement durable (CDD)</li> <li>▶ Groupe de haut niveau et Groupe de travail sur l'EPT</li> <li>▶ Institutions membres du Groupe des Nations Unies pour le développement (GNUD)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Réseaux d'éducation pour le développement durable</li> <li>▶ Comité de liaison ONG/UNESCO</li> <li>▶ Consultation collective des ONG sur l'EPT (CCONG/EPT)</li> <li>▶ Campagne mondiale pour</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Associations internationales d'entreprises (par ex. dans le secteur de l'extraction)</li> <li>▶ Sociétés transnationales (STN) (par exemple groupes de médias)</li> </ul>

	<ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Equipes spéciales pour le Projet du Millénaire</li> <li>▶ Organismes officiels/semi-officiels de surveillance</li> </ul>	l'éducation <ul style="list-style-type: none"> <li>▶ ONG internationales pour l'environnement</li> </ul>	
--	---	---	--

### **Principes pour l'établissement des partenariats**

Étant donné la multiplicité et la diversité des partenaires potentiels, il est indispensable de se tourner vers les réseaux et les alliances. Les principes essentiels en sont : (i) l'image (ii) les programmes de démonstration et (iii) la mise en réseaux.

- **L'image** que l'on s'en fait. Pour que chacun des partenaires assume un rôle actif dans la Décennie, il faut qu'il soit en mesure d'explicitier de deux manières l'image qu'il se fait de l'EDD : d'abord l'image d'ensemble, commune à tous les partenaires et, en second lieu, l'image particulière qu'il en a, à la lumière des objectifs, des préoccupations et des programmes qui lui sont propres.

Pour ce faire, il incombe à l'UNESCO de préparer, avant le début de la Décennie et à la suite de larges consultations, une déclaration générale sur l'image que l'on se fait de l'éducation en vue du développement durable. Celle-ci serait mise en circulation auprès des partenaires, puis révisée, compte tenu des modifications de chacun d'entre eux. Sa force tiendrait au fait qu'elle serait le résultat d'une rédaction collective. Il pourrait ensuite être utile de recueillir des conseils sur comment faire partager cette vision d'ensemble par les réseaux et les contacts propres aux différents partenaires grâce à des plans de soutien et de communication.

- **Activités de démonstration.** Dans la dernière étape de la Décennie on assistera à la mise en œuvre de l'EDD dans des milliers de situations locales, sur le terrain. Cela ne sera pas réalisé en tant que programme isolé mais bien par l'ancrage de l'EDD dans une multitude de situations d'apprentissage différentes. Il est donc impossible et peu désirable de proposer des programmes standard. On peut cependant préparer des actions et des programmes de démonstration qui seraient ensuite adaptés en fonction des besoins et des cultures locales et serviraient dès lors de catalyseur. Chacune de ces activités devrait comprendre, entre autres choses et selon les cas :

- le recensement des principaux problèmes locaux en rapport avec le développement durable
- des processus d'adaptation pour s'accorder aux stratégies d'enseignement et d'apprentissage en usage,
- les moyens de stimuler les liens entre les structures d'apprentissage (école, cours pour adultes, etc.) et la communauté,
- les moyens d'intégrer l'EDD au savoir et à la culture locale,
- l'élaboration de processus permettant que les contenus des enseignements soient fixés en fonction des besoins locaux.

Ces activités de démonstration peuvent faire l'objet de débats menés au plan local, sur la meilleure façon de réaliser l'EDD.

- **Mise en réseaux.** Nous le répétons, le développement durable est en relation avec presque tous les aspects de la vie et du développement. L'éducation en vue du développement durable s'applique à toutes sortes de structures éducatives et de situations d'apprentissage. Il faut donc que, dès le départ, les partenaires de la Décennie procèdent avec un esprit d'ouverture, à la recherche des initiatives, des programmes, des groupements et des réseaux susceptibles de promouvoir et de mettre en œuvre l'EDD. Il faut veiller en particulier à établir des liens à la fois avec les gouvernements nationaux, car ils sont en charge de la coordination centrale et des

ressources, et avec les réseaux de la société civile, dont les relais dans la population peuvent assurer une large diffusion des messages de la Décennie jusqu'à la base locale. Pour faciliter ces processus il pourrait être utile d'explicitier le pourquoi et le comment de l'établissement des partenariats et de les modéliser au plan international à titre de travaux préparatoires de la Décennie.

Ces processus de partenariat ont pour objectif de soutenir la participation, la prise de responsabilité et la volonté de tous pour lancer la dynamique de la Décennie.

Comment y parvenir ? Quels mécanismes mettre en oeuvre pour structurer la communication et le dialogue nécessaires ? Cette partie présente plusieurs propositions, à commencer par : comment donner la parole aux acteurs de l'échelon local selon une démarche ascendante.

### ***Processus au niveau communautaire***

Le degré de réussite de la Décennie sera fonction du degré d'intégration de l'EDD au niveau local dans le dialogue sur le développement. Il existe en général des lieux de dialogue au niveau de la communauté – associations, groupes de soutien scolaire, coopératives, groupements confessionnels, groupes d'entraide, comités de développement et beaucoup d'autres.

Donner à la communauté locale tous les moyens de s'exprimer soulève deux problèmes :

- Par quels moyens stimuler et entretenir le processus ?
- Comment faire pour que la parole de la communauté soit entendue par delà le niveau local ?

La question que cela pose est de savoir comment les différents niveaux s'articulent ou peuvent s'articuler les uns avec les autres. Comme le laissent entendre d'autres sections du présent document, les articulations seront surtout utiles dans la mesure où elles permettent des ouvertures sur des actions locales, sur un environnement politique favorable et positif, sur des occasions d'échange d'opinions ainsi que de renforcement des capacités.

En d'autres termes, l'approche fondamentale de la Décennie devrait être de développer la coopération à tous les niveaux afin de renforcer son ancrage et son efficacité au plan local. Ceci implique que toute organisation engagée dans l'EDD devra aussi participer à un effort de coopération plus large, à un niveau particulier. Le tableau 2 en donne des exemples classés selon les critères d'une action individuelle et d'une coopération plus large.

**Tableau 2: Coopération au niveau communautaire**

Institutions et organismes ancrés dans la communauté tels que:	Tâches particulières de chacun	Coopération au sein de groupements locaux ad hoc ou constitués
<ul style="list-style-type: none"> <li>▶ écoles, groupes de soutien scolaire, associations culturelles, mouvements de jeunesse, coopératives, associations confessionnelles, groupes d'entraide, comités de développement</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▶ intégrer l'EDD dans des activités et des programmes ordinaires d'éducation</li> <li>▶ définir et mettre en oeuvre des stratégies éducatives</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▶ recenser les problèmes de développement durable locaux</li> <li>▶ intégrer les compétences et les savoirs locaux dans l'EDD</li> <li>▶ échanger des expériences d'EDD et en tirer des enseignements pour améliorer les pratiques</li> </ul>

***Processus au niveau national, provincial et local***

Il sera évidemment indispensable, pour instituer et lancer de tels processus, de fournir une aide et une orientation. Pour ce qui est de l'aide, les gouvernements et les réseaux de la société civile pourront diffuser, sous des formes adaptées au contexte national, le matériel d'orientation produit au plan international – le tout étant de savoir comment engager le débat au plan local et identifier les questions qui se posent à ce niveau. Quant à la fonction d'orientation, les services locaux des ministères et les organisations de la société civile pourraient prendre la directions des opérations, en constituant des groupes spéciaux à cet effet.

Le tableau 3 montre les multiples méthodes pour aider et guider les partenaires dans une entreprise aussi vaste. Mais vu l'importance d'ajuster aux conditions de chaque localité l'action d'EDD, aucun schéma général ne peut être recommandé.

**Tableau 3: Coopération au niveau national**

<b>Acteurs au niveau national</b>	<b>Tâches particulières de chacun</b>	<b>Tâches conjointes au sein d'une équipe spéciale nationale d'EDD</b>
Ministère de l'éducation et autres ministères compétents	<ul style="list-style-type: none"> <li>▶ établir un cadre d'action national pour l'EDD</li> <li>▶ budgétiser et mobiliser des ressources</li> <li>▶ soutenir les départements infra-nationaux</li> <li>▶ promouvoir la sensibilisation du public à l'EDD et au développement durable</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▶ examiner et recommander des formules d'EDD qui tiennent compte de l'expérience et des problèmes locaux</li> <li>▶ intégrer l'EDD dans l'EPT et la préparation de la Décennie des Nations Unies pour l'alphabétisation dans le cadre des forums sur l'EPT</li> </ul>
ONG, réseaux et alliances d'ONG et de la société civile	<ul style="list-style-type: none"> <li>▶ favoriser l'échange et le partage d'informations entre leurs membres sur les pratiques et les expériences en matière d'EDD</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▶ donner des occasions d'échanger des expériences positives et négatives en matière d'EDD</li> </ul>
Groupes et agences de médias	<ul style="list-style-type: none"> <li>▶ intégrer la sensibilisation à l'EDD et au développement durable dans les stratégies des médias</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▶ définir des thèmes de recherche en matière d'EDD et mettre au point des projets concertés de recherche</li> </ul>
Entreprises et associations professionnelles du secteur privé	<ul style="list-style-type: none"> <li>▶ permettre de recenser les problèmes de développement durable qu'elles rencontrent, et déterminer les besoins prioritaires d'éducation</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▶ déterminer les besoins en matière de renforcement des capacités et l'acteur le mieux placé pour les satisfaire</li> <li>▶ mettre au point des indicateurs pertinents de contrôle de l'EDD</li> </ul>

Il est possible de catalyser et de coordonner ce type d'activités en établissant à l'échelon national une Équipe spéciale ouverte d'EDD qui serve de tribune à tous les acteurs désireux de prendre des engagements mutuels. L'EDD devrait, en outre, faire partie intégrante des activités des forums nationaux, de même que la Décennie des Nations Unies pour l'alphabétisation.

### **Processus régionaux**

Le tableau 4 présente des exemples de processus régionaux.

Des groupements régionaux plus larges visant l'Éducation pour le développement durable seront également d'utiles organes de coordination. Mais depuis l'établissement de forums régionaux d'EPT (ou du moins depuis la tenue de réunions régionales d'EPT) il serait préférable de jumeler avec eux l'organisation de groupements régionaux d'EDD. Puisque l'EDD met en jeu une plus grande diversité d'acteurs et de secteurs, on pourrait ainsi attirer leurs participants aux réunions d'EPT (car les relations intersectorielles sont très recherchées pour l'EPT).

Le calendrier proposé (Partie III) énumère une série d'ateliers spéciaux régionaux ou sous-régionaux pour 2004 au titre de préparation de la Décennie de l'éducation en vue du développement durable. En présence de représentants gouvernementaux et non gouvernementaux de la région, ces ateliers devront décider comment les pays pourront structurer le processus de consultation et de sensibilisation au niveau local. Il est prévu que ces réunions soient suivies de consultations à l'intérieur de chaque pays au niveau local, au cours de la première année de la Décennie, ce qui fournira la substance des programmes provinciaux et nationaux d'EDD pour les années suivantes. Il importe, dès le début de la Décennie de souligner la place des données factuelles dans la planification et de l'expression des intérêts locaux dans le processus.

**Tableau 4: Coopération régionale**

<b>Acteurs au niveau régional</b>	<b>Tâches particulières de chacun :</b>	<b>Tâches conjointes au sein d'un groupement régional d'EDD:</b>
Représentants de l'administration publique	(voir niveau national)	
Organisations intergouvernementales régionales	<ul style="list-style-type: none"> <li>▶ appuyer la prise de décisions au niveau national</li> <li>▶ promouvoir l'échange d'expérience et d'information</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▶ organiser des consultations régionales sur les priorités de la Décennie</li> </ul>
Alliances, associations et réseaux régionaux de la société civile et d'ONG	<ul style="list-style-type: none"> <li>▶ promouvoir échanges et enseignements entre les réseaux et organismes membres</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▶ mettre en commun les principes directeurs, les pratiques, les connaissances et les progrès</li> </ul>
Regroupements régionaux de médias	<ul style="list-style-type: none"> <li>▶ établir des stratégies médiatiques communes visant le développement durable et l'EDD</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▶ recenser les problèmes communs</li> </ul>
Associations régionales du secteur privé	<ul style="list-style-type: none"> <li>▶ promouvoir la coopération du secteur privé avec d'autres acteurs de l'EDD</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▶ tirer des enseignements des différentes stratégies</li> </ul>
Représentants régionaux d'institutions internationales	<ul style="list-style-type: none"> <li>▶ tirer de l'expérience transnationale des enseignements à partager et les diffuser</li> <li>▶ favoriser les échanges transnationaux en matière d'EDD</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▶ dégager un consensus sur les problèmes et les efforts régionaux</li> <li>▶ organiser à l'échelle transnationale la formation et le renforcement des capacités</li> </ul>
Représentants régionaux de la coopération bilatérale	<ul style="list-style-type: none"> <li>▶ évaluer les moyens d'appuyer les initiatives nationales et régionales d'EDD</li> </ul>	

### **Processus internationaux**

Il existe déjà plusieurs tribunes au programme desquelles les problèmes d'EDD peuvent et doivent figurer régulièrement et en bonne place : Commission du développement durable (CDD), conférences pertinentes des institutions, programmes et organismes des Nations Unies, réseaux d'ONG et réunions diverses sur l'EPT et la DNUA. Leur description fait



l'objet du tableau 5. Beaucoup d'autres suggestions utiles seront faites et introduites avant la mise au point définitive du projet de programme d'application international.

**Tableau 5: Coopération internationale**

<b>Acteurs au niveau international</b>	<b>Tâches particulières de chacun :</b>	<b>Tâches conjointes dans des cadres divers:</b>
Groupe de travail international ad hoc	<ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Rassembler des informations sur l'évolution de la situation en matière d'EDD et sur les priorités nouvelles</li> <li>▶ Assurer la promotion de la Décennie</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Donner des avis à l'UNESCO sur les priorités et faits nouveaux en matière d'EDD</li> <li>▶ Aider l'UNESCO à constituer des partenariats et à élaborer des projets au service de la Décennie</li> </ul>
Organismes intergouvernementaux (Système des Nations Unies et autres)	<ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Contribuer aux activités de l'Equipe spéciale inter-institutions</li> <li>▶ Intégrer la planification en matière d'EDD dans les plans de travail et initiatives pertinentes</li> <li>▶ Participer à des réunions internationales et régionales</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Maintenir l'EDD à un rang élevé dans le programme de la CDD</li> <li>▶ Mobiliser la volonté politique et renforcer la coopération, par le biais de la CDD ou d'une équipe spéciale inter-institutions</li> <li>▶ Intégrer l'EDD dans les programmes d'EPT (<i>Rapport mondial de suivi sur l'EPT</i>, Groupe de haut niveau et Groupe de travail)</li> <li>▶ Encourager les échanges mondiaux sur les pratiques, politiques et réalisations</li> <li>▶ Organiser des ateliers internationaux, régionaux et sousrégionaux de renforcement des capacités ainsi que des conférences pour promouvoir les objectifs de la Décennie et de l'EDD</li> </ul>
UNESCO (Chef de file pour la Décennie)	<ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Promotion de l'EDD et renforcement des capacités dans ce domaine et pour la Décennie à l'intérieur des secteurs de l'UNESCO et d'un secteur à l'autre</li> <li>▶ Activités de sensibilisation et de communication auprès de la communauté internationale</li> <li>▶ Renforcement des partenariats et de l'élan collectif</li> </ul>	
Société civile et réseaux d'ONG	<ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Encourager les échanges et l'apprentissage au niveau interrégional</li> <li>▶ Informer les membres des faits nouveaux en matière d'EDD</li> </ul>	
Organismes de développement bilatéraux et multilatéraux	<ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Intégrer l'EDD dans les programmes et budgets</li> <li>▶ Promouvoir la recherche en matière d'EDD</li> </ul>	

### **Suivi**

Pour que la Décennie soit menée avec détermination et avec une bonne coordination, il est indispensable qu'elle fasse l'objet d'un suivi constant. On peut y parvenir en intégrant à tous les niveaux le suivi de l'EDD dans l'EPT et dans les mécanismes de suivi de la Décennie des Nations Unies pour l'alphabetisation. On pourrait néanmoins utilement envisager de constituer une équipe spéciale inter-institutions qui se réunirait par exemple une fois par an, où l'on s'assurerait que les questions d'éducation pour un développement durable figurent continûment et clairement à l'ordre du jour des organismes internationaux, harmoniser les initiatives et éviter les chevauchements.

## **Communication et promotion**

L'UNESCO élaborera un plan précis de communication et de promotion couvrant au moins les 18 mois qui précéderont le début de la Décennie. Ce plan prévoira au minimum :

- le renforcement des capacités internes et la formation de personnel au sein de l'UNESCO afin de mobiliser l'ensemble de l'Organisation dans son rôle de chef de file,
- la rédaction et la diffusion d'extraits significatifs du texte de la Décennie (de diverses longueurs, par exemple, de 1, 3, 5 ou 10 paragraphes) auprès de tous les membres du personnel de l'UNESCO afin qu'ils puissent, à l'occasion, les citer et les discuter dans les diverses interventions ou exposés qu'ils seraient amenés à faire à des tribunes internationales.
- un site web qui mette à jour le site actuel d'EDD du secteur de l'éducation de l'UNESCO
- l'établissement d'un comité consultatif de l'UNESCO sur la Décennie
- une documentation imprimée et informatique qui présente :
  - la vision de l'EDD et les objectifs de la Décennie
  - les liens entre l'EDD, l'EPT et la Décennie des Nations Unies pour l'alphabétisation
  - les principes directeurs mentionnés dans la présente étude
  - un inventaire/une base de données permanent(e) des initiatives de la Décennie de l'éducation pour le développement durable
  - des liens avec les exemples fournis par l'UNESCO d'innovations et de bonnes pratiques en matière d'EDD (par exemple *Teaching and Learning for a Sustainable Future*)
  - des liens vers des sites web externes avec ces exemples d'innovations et de bonnes pratiques en matière d'EDD
- un programme de communication avec les médias présentant le contenu de la Décennie et son processus
- la préparation de dossiers d'information destinés à promouvoir la Décennie et ses opérations de lancement et faisant état des principes directeurs pour l'élaboration des programmes nationaux de l'EDD
- la sensibilisation du public aux manifestations et conférences internationales
- des suggestions pour associer la Décennie à la Journée internationale de l'alphabétisation et à la Semaine mondiale de l'EPT ainsi qu'à toute la série des Journées célébrées dans le calendrier des Nations Unies.

Étant donné les rapports évidents entre la Décennie de l'éducation en vue du développement durable et celle des Nations Unies pour l'alphabétisation, un consensus intersectoriel a commencé à prendre forme. Il faut également intégrer davantage tous les secteurs de l'UNESCO dans ce travail en commun de façon que les atouts et l'expérience de tous les secteurs soient mobilisés pour appuyer la Décennie par une initiative à l'échelle de l'ensemble de l'UNESCO.

L'UNESCO devrait également travailler avec les pays et ses partenaires internationaux pour prévoir des lancements de la Décennie dès le début de 2005, surtout au niveau national.

### **SECTION III: LANCER LA DECENNIE**

Les activités proposées sont recommandées compte tenu du fait que, dans son rôle d'organe responsable, c'est l'UNESCO qui doit lancer et catalyser la Décennie auprès des autres institutions des Nations Unies, organismes internationaux et pays, ainsi qu'au sein de la société civile. Ces activités sont regroupées autour des deux rôles de :

1. Communication et promotion, et d'autre part
2. Renforcement de l'élan et soutien.

Les activités recommandées portent sur la période juillet 2003-décembre 2005 et comprennent les tâches, réunions et manifestations proposées dans la présente étude, ainsi que certaines manifestations internationales d'ores et déjà programmées, par exemple des manifestations d'EPT. Les dates et délais n'ont qu'une valeur indicative et par souci de commodité sont présentés par périodes de trois mois.